

## 3<sup>ème</sup> PrépaMétiers

### DECOUVERTE PROFESSIONNELLE

#### Equipements de protection individuelle obligatoires pour l'accès aux plateaux techniques

Les équipements ci-dessous doivent faire l'objet d'un achat par les familles des élèves inscrits en classe de 3<sup>ème</sup> PrépaMétiers à la rentrée 2025.

**Ils seront exigés pour l'accès aux plateaux techniques.**



1 blouse de travail de couleur bleu bugatti (ou sombre)

100 % coton obligatoire

Marquage CE obligatoire



1 paire de chaussures de sécurité basse

Marquage EN ISO 20345 S1P obligatoire



1 cadenas à clef de taille 40 ou 45mm.